

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 1^{er} OCTOBRE 2019

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 32

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi 1^{er} octobre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

OBJET

Affaire n°2019-117

**RENOUVELLEMENT URBAIN DES
QUARTIERS ARISTE BOLON/SIDR
HAUTE**

**CONVENTION PLURIANNUELLE DU
NOUVEAU PROGRAMME
NATIONAL DE RENOUVELLEMENT
URBAIN (NPNRU)**

TRANCHE 1

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Mikaëla Latra, M. Romuald Tanguy, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint (par M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint), Mme Brigitte Laurestant, (par Mme Sonia Bitaut), Mme Karine Mounien (par Mme Dorisca Tiburce), Mme Catherine Gossard (M. Brandon Incana), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec), M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Valérie Auber (17h07), M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint (17h19).

Départ(s) en cours de séance : Mme Firose Gador (17h09).

Absent(s): Mme Cala M'Rhéhourri 5^{ème} adjointe, M. Sergio Erapa, M. Jimmy Grondin, Mme Sabine Le Toullec, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé.

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 23 septembre 2019 et affichée le 25 septembre 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

10 OCT 2019

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n°2019-117

**RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS ARISTE BOLON/SIDR HAUTE
CONVENTION PLURIANNUELLE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE
RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU) - TRANCHE 1**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu le conseil d'administration de l'ANRU du 29 avril 2015 désignant les quartiers Ariste Bolon/SIDR Haute, comme site de priorité nationale au titre du NPNRU ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 03 mai 2016 approuvant le protocole de préfiguration NPNRU des quartiers Ariste Bolon et SIDR Haute, reçu en Préfecture le 27 mai suivant ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 05 juillet 2016 approuvant la modification du protocole de préfiguration NPNRU des quartiers Ariste Bolon et SIDR Haute, reçue en Préfecture le 27 juillet 2016 ;

Vu le protocole de préfiguration NPNRU signé le 6 juillet 2016 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 02 octobre 2018 approuvant l'avenant n°1 du protocole de préfiguration NPNRU des quartiers Ariste Bolon et SIDR Haute, reçue en Préfecture le 16 octobre suivant ;

Vu l'avenant n°1 au protocole de préfiguration NPNRU signé le 21 novembre 2018 ;

Vu le Comité d'Engagement de l'ANRU du 05 septembre 2018 validant la première tranche des travaux avec une contribution financière de maximale de 24,5 M€ ;

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales », « Aménagement – Travaux – Environnement » et « Politique Educative Scolaire et Associative » du 18 septembre 2019 ;

Vu le rapport présenté en séance du 1^{er} octobre 2019 relatif à la convention pluriannuelle du NPNRU pour la tranche 1 du renouvellement urbain des quartiers Arsite Bolon / SIDR Haute ;

Arrivée de M. Armand Mouniata à 17h19,

Après avoir délibéré et à la majorité (1 opposition : M. Patrick Jardinot et 1 abstention : Mme Valérie Auber),

DECIDE

Article 1 : d'approuver le projet de convention pluriannuelle de renouvellement urbain des quartiers Ariste Bolon/SIDR Haute ;

Article 2 : d'approuver son plan de financement tel que présenté dans le rapport ;

Article 3 : d'autoriser Le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents y afférents.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

Envoyé en préfecture le 05/11/2019

Reçu en préfecture le 05/11/2019

Affiché le 05/11/2019



ID : 974-219740073-20191001-DL_01102019_117-DE